



Marseille le 12 octobre 2018

Monsieur Jean-Aimé MOUGENOT
Directeur régional de SNCF Mobilités

Monsieur le Directeur

Vous avez répondu à notre récente interpellation sur la qualité de service du TER et nous vous en remercions. Vous comprenez aisément que la réduction importante du nombre de trains et d'arrêts, opérée depuis plusieurs services annuels, ne saurait se traduire, en plus, par une non-amélioration de la qualité de service du TER. La fermeture des guichets et halls d'attente des gares est, vous le savez, très mal vécue par les usagers.

Il en est de même pour la forte dégradation de la performance de la ligne des Alpes liée notamment à la fermeture, opérée par SNCF Réseau, de plusieurs gares au croisement des trains (Meyrargues, La Brillanne, Laragne ...) qui ne permet plus la souplesse d'exploitation nécessaire par exemple en cas d'aléas.

Parallèlement et en première approche, nous nous réjouissons des récentes mesures organisationnelles que vous avez prises concernant l'exploitation de la ligne des Alpes (pilotage fonctionnel unique depuis Gap). Nous osons espérer qu'il en sera de même en matière d'exploitation (réouverture de gares, meilleure réactivité lors des aléas, ...), afin de pouvoir obtenir enfin une amélioration de la qualité de service.

Par ce courrier, nous sollicitons également de votre part l'organisation d'une prochaine rencontre d'échanges à propos du service annuel 2019 pour lequel seuls quelques informations générales nous ont été présentées le 29 juin dernier.

Notre association a bien conscience des difficultés que pose, pour l'organisation des transports ferroviaires régionaux, l'absence de convention d'exploitation entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Autorité Organisatrice de la Mobilité, et SNCF Mobilités, alors que le Code des transports le prévoit explicitement. Bien évidemment notre Association intervient régulièrement auprès de la Collectivité pour ces questions d'organisation des transports ferroviaires de voyageurs

Vous remerciant par avance pour vos réponses, nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilles MARCEL
Président

